



REGLEMENT FINANCIER 2019/2020

COLLEGE CLASSE DE 6e	Prélèvement 10 mois	Année	chèque ou espèces	Année
Scolarité (externat) / 10 mois	56 €	560 €	57 € 50	575 €
½ Pension + scolarité /10 mois	128 € (56 € +72 €)	1 280 €	134 € 50	1 345 €
Projet numérique	15 € 50	155 €	17 €	170 €
Ticket cantine			5 € 20	
Etude du soir de 17 H à 18 H (3 soirs)	16 € 80	168 €	17 € 35	173 € 50
Etude du soir de 17 H à 18 H 30 (3 soirs)	20 € 80	208 €	21 € 50	215 €

COLLEGE CLASSES DE 5^e, 4^e, 3^e	Prélèvement 10 mois	Année	chèque ou espèces	Année
Scolarité (externat) / 10 mois	56 €	560 €	57 € 50	575 €
½ Pension + scolarité /10 mois	128 € (56 € +72 €)	1 280 €	134 € 50	1 345 €
Ticket cantine			5 € 20	
Etude du soir de 17 H à 18 H (3 soirs)	16 € 80	168 €	17 € 35	173 € 50
Etude du soir de 17 H à 18 H 30 (3 soirs)	20 € 80	208 €	21 € 50	215 €

ECOLE	Prélèvement 10 mois	Année	chèque ou espèces	Année
Scolarité (externat) / 10 mois	45 € 50	455 €	47 € 50	475 €
½ Pension + scolarité /10 mois	107 € 50	1 075 €	112 € 50	1 125 €
Ticket cantine			4 € 80	
Garderie au ticket			2 € 05	
Garderie /mois	16 € 80	168 €	17 € 35	175 €
Garderie ¼ h supplémentaire commencé			5 € 10	
Etude du soir de 17 H 15 à 18 H 15 (3 soirs)	16 € 80	168 €	17 € 35	173 € 50

Tarifs dégressifs sur la scolarité ☞ 20 % à partir du 2nd enfant ☞ 50 % à partir du 3ème enfant

FRAIS D'INSCRIPTION 150 € pour les élèves de 6^e

FRAIS D'INSCRIPTION 100 € pour les élèves de 5^e, 4^e, 3^e et les élèves de l'école

⇒ 50 € déduits sur la facture du 3^{ème} trimestre. Ce montant reste acquis par l'établissement en cas de rupture en cours d'année scolaire sans cause réelle et sérieuse reconnue par l'établissement (cf. article 7.1 de la convention de scolarisation).